

## PÉROU

---

### LA SOCIÉTÉ PÉRUVIENNE DE LA CROIX-ROUGE

Nous avons reçu de M. Carlos Sotomayor, secrétaire perpétuel de la Croix-Rouge péruvienne et remplissant actuellement, pendant un congé que sa santé a rendu nécessaire, les fonctions de consul du Pérou au Havre, une lettre que nous mettons sous les yeux de nos lecteurs. Ceux-ci seront sans doute bien aises d'entendre quelques nouvelles de cette société après en avoir été privés pendant plusieurs années.

Le Havre, 2 février 1906.

#### *Comité international de la Croix-Rouge, Genève*

MESSIEURS,

« J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 18 janvier, qui m'est parvenue avec un peu de retard ; j'ai le plaisir d'y répondre.

« L'état de ma santé m'ayant obligé à quitter le Pérou, je n'ai pas donné ma démission des fonctions de secrétaire perpétuel de la Société péruvienne de la Croix-Rouge, qui m'a donné congé pour le temps que doit durer la mission que m'a confiée mon gouvernement.

« Pendant mon absence, le sous-secrétaire se chargera d'expédier les affaires du secrétariat, conformément à notre règlement.

« La Société est actuellement présidée par le Dr Belisario-Sosa, présentement doyen de la Faculté de médecine de Lima ; le premier vice-président est le Dr Ramon-Ribeyro, ex-président de la Société et actuellement conseiller à la Cour de cassation de Lima ; le deuxième vice-président est M. José Payan, banquier.

« Notre Société n'a pas pour le moment beaucoup d'activité ; dans mon pays, la Société de la Croix-Rouge, bien que reconnue officiellement par le gouvernement de la République, n'a d'autres ressources que la charité publique, qui ne se manifeste que lors-

qu'on a besoin des services de la Croix-Rouge ; de sorte que pendant les périodes tranquilles et normales, la vie de la Croix-Rouge est seulement une vie d'études. Jusqu'à présent, tous les efforts que j'ai faits pour établir un travail constant et actif ont été infructueux.

« C'est seulement dans les grandes calamités publiques que se manifeste la mission hautement humanitaire de la Société : ainsi lorsqu'en 1903, Lima se vit menacée de la peste bubonique, la Société de la Croix-Rouge fut prête à fonctionner ; fort heureusement on n'eut pas besoin de réclamer ses services, car la peste ne fit pas de ravages, comme on l'avait craint.

« Quant aux secours de la Croix-Rouge péruvienne aux soldats blessés et malades, ils ne sont pas nécessaires actuellement au Pérou, qui est en paix avec tous les pays de l'Europe et de l'Amérique et qui jouit à l'intérieur d'une tranquillité parfaite. D'ailleurs le service de santé militaire est aussi complet que possible et suffit à assurer les besoins actuels de l'armée.

« Je profiterai avec plaisir de mon séjour à l'étranger pour étudier l'organisation des Sociétés de la Croix-Rouge en Europe et lorsque j'irai visiter votre beau pays, je serai heureux d'aller personnellement présenter mes respects à M. Gustave Moynier, président du Comité international de la Croix-Rouge, et aux autres membres du Comité.

« Je vous prie de m'envoyer un exemplaire du *Bulletin international de la Croix-Rouge* que je ne lis plus depuis mon départ de Lima, et de me considérer comme abonné à partir du 1<sup>er</sup> janvier de cette année.

« Agréez, Messieurs, l'assurance de ma considération très distinguée. »

Carlos SOTOMAYOR.